



AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes Aixois (CMJA) coordonné par la Ville d'Aix-en-Provence. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e).....

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant (nom(s) et prénom(s))

.....

domicilié(e).....

.....

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature au CMJA pour la période 2025-2027 ;
- Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au CMJA ;
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune, pour tout déplacement dans le cadre du CMJA ;
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe, dans le cadre du CMJA, et que son image puisse être diffusée via les moyens de communication tels que presse, revue municipale, réseaux sociaux, site Internet ou tout autre support de la Commune ;
- Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par mail ou par téléphone les différentes informations relatives au CMJA (invitations, réunions, programmes, rendez-vous, comptes-rendus...).

Atteste avoir pris connaissance du règlement du CMJA et en accepte le fonctionnement.

Fait à Le

Signature(s) du ou des responsables légaux

(Précédées de la mention « lu et approuvé »)

[à renvoyer à lereperejeunesse@mairie-aixenprovence.fr](mailto:lereperejeunesse@mairie-aixenprovence.fr)